



HAL
open science

Une formation au projet à partir de l'usage

Elisabeth Pasquier-Merlet, Daniel Pinson D. Pinson

► **To cite this version:**

Elisabeth Pasquier-Merlet, Daniel Pinson D. Pinson. Une formation au projet à partir de l'usage. Guy Tapie. Enseigner le projet, Ministère de l'Équipement-Ecole d'Architecture de Bordeaux, p. 89-98, 1994. hal-01131144

HAL Id: hal-01131144

<https://hal.science/hal-01131144>

Submitted on 13 Mar 2015

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Elisabeth PASQUIER-MERLET, sociologue, Ecole d'Architecture de Nantes*

Daniel PINSON, architecte et sociologue, Ecole d'Architecture de Nantes**

« Une formation au projet à partir de l'usage », in *Enseigner le projet*, Paris, DAU (MELT)-Ecole d'Architecture de Bordeaux, 1994, p.89-98 (actes du séminaire *Enseigner le projet d'architecture*, Bordeaux, 1-2 avril 1992)

RESUME

L'enseignement du projet, dans le cycle DPLG, est envisagé dans le cadre d'un dispositif pédagogique assurant une maîtrise progressive du projet à partir de dominantes de formation. Elles portent sur les aspects plastiques> constructifs, anthropologiques et urbains du projet. C'est dans ce cadre qu'est plus précisément présenté ici un certificat de projet axé sur l'attention à l'usage. La démarche part de l'élaboration d'un "profil de ménage", clairement identifié dans son mode de vie et sa trajectoire résidentielle, qui forme le prétexte programmatique de différents projets d'habitat. La réponse architecturale à l'usage n'est pas étroitement fonctionnelle, elle s'efforce de prendre en compte, en plus des pratiques, les représentations mentales et l'imaginaire de l'habitant pour les investir dans la forme de la maison.

* Elisabeth PASQUIER-MERLET, Professeur contractuel à l'Ecole d'Architecture de Nantes, est Docteur en Sociologie. Directrice d'un Bureau d'Etudes de sociologie (le GERS) et membre du Laboratoire "Architecture, Usage, Altérité" de MAN, elle est l'auteur de nombreuses études et recherches sur l'habitat social.

** Daniel PINSON, Professeur titulaire à l'Ecole d'Architecture de Nantes, est Architecte DPLG et Docteur ès Lettres et Sciences Humaines. Directeur scientifique du Laboratoire "Architecture, Usage, Altérité" de l'EAN, il est l'auteur de différents ouvrages sur l'habitat, la ville et l'architecture dont *Usage et Architecture* (L'Harmattan, Paris, 1993).

Après la disparition de l'Ecole Nationale supérieure des Beaux Arts, l'Ecole d'Architecture de Nantes a construit, à l'occasion de la réforme de 1978 (et pour lui trouver une alternative), un dispositif de formation fondé sur l'assimilation progressive des connaissances architecturales et la maîtrise progressive du travail de projétation, et s'est efforcé de substituer, à l'addition sans lien des matières enseignées, leur intégration dans la maîtrise du travail de projétation architecturale.

Ce schéma a pu trouver avec la réforme de 1984 un dispositif plus propice à une telle structuration, mais le cadre commun, par le nombre des matières enseignées, a produit, et en même temps, des effets de saturation, de dispersion et d'approximation. Cette réalité invite désormais, ce qui ne sera pas sans pertinence vis à vis d'une certaine diversification des compétences appelées par la maîtrise d'ouvrage, à amorcer plus en amont la spécialisation, afin de compenser la superficialité de la formation généraliste par un surcroît de savoirs spécifiés plus approfondis.

PEDAGOGIE DU PROJET ET CONCEPT DE DOMINANTE DE FORMATION

On peut considérer que la conception architecturale ou urbanistique, lorsqu'elle est maîtrisée, réalise la synthèse de la forme à partir d'un nombre assez considérable de données relevant du contexte et du programme, de leur interprétation, des choix et contraintes constructives, d'une inscription et de références culturelles et de choix esthético-symboliques précis¹.

La maîtrise du projet est officiellement l'objectif global de formation du cycle DPLG et les principaux certificats se structurent autour du travail de projétation. Ce dernier tend à se substituer à *l'exercice* dont on peut dire qu'il domine, dans le cycle de formation initiale (DEFA), comme mode didactique principal d'application des connaissances théoriques et pratiques dispensées. En effet, si l'exercice permet d'atteindre un objectif très précis ("construire une axonométrie à partir d'un certain nombre d'éléments donnés"), sollicitant des aptitudes à l'analyse, la connaissance et l'emploi de conventions et la maîtrise d'outils d'expression, on peut dire que le *projet* appelle, quant à lui, une fois ces savoirs et techniques de base assimilés, une aptitude à l'initiative, à la synthèse et à l'invention personnelle.

Cette maîtrise conceptuelle où concourent l'intelligence, la sensibilité, la culture et l'expérience, ne peut être atteinte par la seule magie du geste et du verbe de l'exemple magistral, répétés à travers des compositions considérant les échelles de complexité du projet dans leur seul rapport à la taille du programme envisagé. Il faut sortir de ce mode d'apprentissage qui a fait la gloire des Beaux Arts, faisant voyager l'étudiant du kiosque à journaux au CHU.

Comme alternative, la maîtrise progressive de la conception architecturale peut trouver son cheminement, dans une subtile dialectique entre imagination et rationalité, à travers la *décomposition* du travail de projétation architecturale en *séquences* organisées autour de dominantes de formation qui, ici, mettront l'accent sur la dimension plastique (formalisation, expression...), là, sur la dimension constructive (matériaux, structure, détails...), là encore, sur la dimension d'usage (adéquation aux pratiques, observance des conventions, attention aux représentations symboliques...), sans que soit toutefois négligé, à chaque fois, le souci des autres dimensions. Au contraire, ici l'étude technique doit servir l'usage et l'esthétique et là l'attention à l'usage doit améliorer la qualité matérielle et plastique du projet.

Dans cette optique, notre contribution d'enseignants en architecture et en sociologie se situe pour partie en cycle DPLG, dans les domaines de formation au projet qui traitent de l'adéquation de l'architecture à l'usage, pris dans le sens large des pratiques concrètes des hommes et de leur imaginaire individuel et social. Du point de vue du rapport de l'architecture aux disciplines connexes, notre effort vise à l'association des sciences de l'homme et de la

¹ Il s'agit là d'une définition provisoire, au cœur d'un débat épistémologique actuel (cf Ph. Boudon, M. Conan, R. Prost, H. Raymond, etc., et les travaux du séminaire sur "Les processus de conception" (Paris, 2-3 avril 1992), organisé conjointement par le Bureau de la Recherche Architecturale et le programme Cité Projets du Plan Construction et Architecture)

société à la démarche du projet. Cet engagement n'est pas sans rapport avec l'activité de chercheurs de plusieurs d'entre nous dans le laboratoire habilité de l'EAN "*Architecture, usage, altérité*" (LAUA).

UN CERTIFICAT CONSACRE AU PROJET AVEC L'ATTENTION A L'USAGE COMME DOMINANTE DE FORMATION

Le certificat "*Architectures de l'habitat, conceptions et pratiques*"² initie cette démarche et prépare ainsi l'esquisse d'une filière de formation. Elle fait écho à une demande sociale dont l'expression est apparue aussi bien dans le programme "Conception et usage de l'habitat" du Plan Construction et Architecture du MELTM que dans l'émergence de nouveaux métiers liés par exemple au Développement social des quartiers (tel que la fonction de chef de projet), mais dont la validité n'est pas moins nécessaire à la formation générale de l'architecte, compte tenu de la complexification croissante des programmes et l'attention sans cesse plus aiguë portée par le public à la qualité d'usage de l'oeuvre architectonique.

L'analyse du fonctionnement didactique de ce certificat permet d'illustrer les idées essentielles de la démarche mise en oeuvre. Ce certificat exprime bien, en effet, l'idée d'une dominante de formation, dans le projet et les enseignements qui l'accompagnent, axée sur la question de l'usage. Il est positionné en première année du cycle DPLG, à côté d'un certificat intégrant la dimension plastique et d'un certificat intégrant la dimension constructive.

Pour ce qui le concerne, le certificat sur l'habitat et l'usage aborde la conception de l'espace d'habitation en mettant l'accent sur la question de son adéquation aux pratiques domestiques. Par là-même, la démarche de projétation sollicite fortement le concours des sciences humaines, en particulier pour éclairer le rapport entre les pratiques des habitants et l'espace qui les contient ou va les recevoir. Conformément à ce qui a été dit plus haut, le projet architectural est ici central dans la formation : il fait se succéder deux séquences, une *esquisse* en 8 heures et un *avant-projet* se développant sur plusieurs semaines avec deux rendus intermédiaires.

- *Une formulation spécifique du programme : les "profils de ménages"*

Toutefois le projet ne se fait pas sur la base d'un programme abstrait et standard. Des travaux dirigés préalables, associant l'analyse des pratiques et leur confrontation à l'espace, aboutissent à des "*profils de ménages*", programmes concrets dont l'élaboration relève de l'initiative des étudiants, régulièrement encadrés par l'enseignant de sociologie, secondé par l'enseignant architecte responsable du certificat. Tel groupe de 2 ou 3 étudiants aura par exemple construit le profil imaginaire, mais sociologiquement cohérent, d'un couple de salariés, dans sa diachronie, dont l'homme, sportif, travaillera de nuit, la femme, employée à mi-temps, prêtera une attention particulière au soins du corps, autant d'évolutions familiales, de situations économiques et de comportements psychosociologiques qui s'inscriront dans une "*trajectoire d'habitat*" (du HLM à l'accession), prise elle-même comme prétexte pédagogique au travail de projétation.

- *Le travail de projétation proprement dit*

Les "*profils de ménages*" deviennent alors l'expression concrète du programme. Il s'exprimera en un premier temps, à l'occasion d'une esquisse en huit heures, par la restructuration d'un plan de "cellule" HLM donné à chaque étudiant. Ce dernier y recomposera une configuration des espaces conforme au mode de vie de son ménage. Si les

² Ce certificat associe dans la démarche d'enseignement du projet, une équipe d'architectes, composée, outre Daniel Pinson, coordinateur du certificat, de Ph. Bataille, H. Frossard, J. Gaucher, Y. Poho, B. Richeux, O. Tric.

"profils de ménages" sont communs à 2 ou 3 étudiants et préparés pendant quelques semaines, les plans de "cellules" à restituer (échelle 1cm par m) sont donnés au début de l'épreuve et seront différents pour chaque étudiant d'un même "profil de ménage".

La seconde séquence s'exprimera, quant à elle, dans la conception d'un avant-projet de maison de ville, dont la conception, pour prendre en compte les idées d'évolution familiale et de modification du mode de vie (également inscrites dans le "profil de ménage"), se fera en deux phases, sur le modèle adapté d'un concours réel de "maison agrandissable", lancé en 1984 par le Ministère du

Logement et de l'Équipement. Là aussi le terrain est imposé aux groupes de "profil de ménage" qui doivent respecter (ou transgresser pour de bonnes raisons) la réglementation urbanistique inscrite au POS. Ces terrains sont de plus situés sur un même îlot, ce qui permet d'associer les maquettes réalisées à 1 cm par m.

Le mode pédagogique d'encadrement de cette séquence consiste, à la différence de la première, à répartir les groupes de "profils de ménages" entre plusieurs enseignants d'architecture, à raison de 4/5 groupes de 2/3 étudiants par enseignant, et à suivre leur progression de façon hebdomadaire. Ponctuellement le travail des groupes fait l'objet de deux "rendus intermédiaires". Les rendus intermédiaires, dont la fréquence est bimensuelle, permettent d'éviter la "charrette" qui favorise l'urgence au détriment de la maturation. Ils permettent également de fixer des objectifs communs et précis dans la progression du travail. Pour le premier rendu, il sera ainsi demandé plusieurs esquisses (une par étudiant) explorant les potentialités du terrain et la mise en place des deux phases, et, pour le second, le traitement détaillé d'un espace privilégié en regard des pratiques du ménage considéré. Le rendu final donne, en ce qui le concerne, une synthèse achevée du projet, par affinement des résultats des deux rendus intermédiaires et réalisation d'une maquette.

Ces travaux dirigés, centrés principalement sur le projet et préalablement sur les "profils de ménages", sont par ailleurs confortés par un certain nombre de cours magistraux. Ces derniers, qu'ils s'agissent de théorie de l'architecture, de sociologie ou d'anthropologie, sont intensément nourris par l'activité de recherche, en particulier celle qui se développe au sein du Laboratoire "Architecture, Usage, Altérité"³.

Il est naturellement difficile de prétendre traiter, à travers un seul certificat, tous les aspects tant architecturaux et urbains qu'anthropologiques de l'habitat. En ce sens, il s'agit d'un certificat initiant à la fois à une approche plus fine de l'usage en architecture et à une démarche du projet d'habitat principalement axée sur la définition de son espace interne.

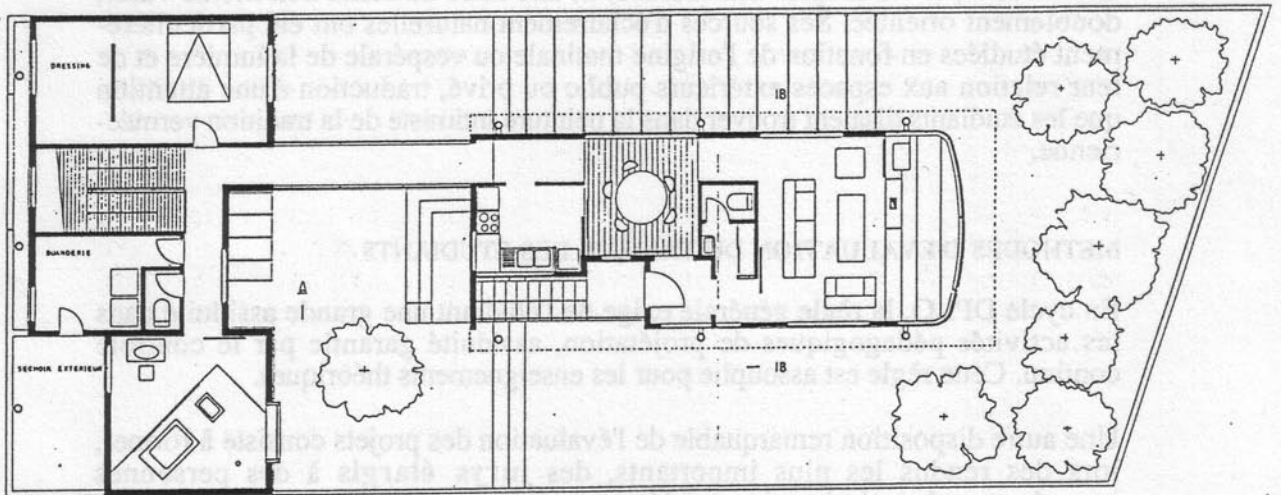
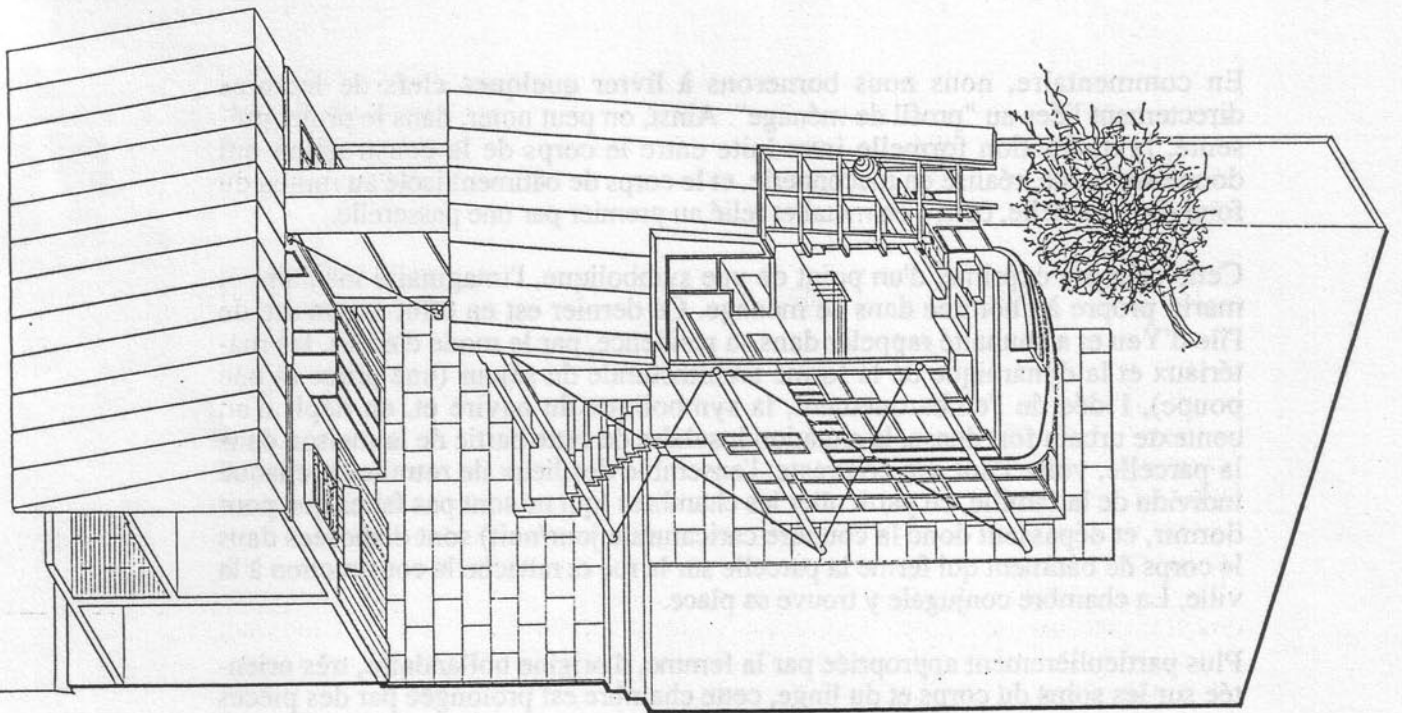
ILLUSTRATION PAR LE PROJET D'UN GROUPE DE TROIS ÉTUDIANTS

Différentes considérations, en particulier celle du manque de place, celle de la lisibilité des documents en fonction du mode de rendu des étudiants, celle de la complexité de lecture du travail (l'inscription d'un contenu anthropologique dans une forme architecturale) ont conduit à la présentation d'un seul projet⁴ : d'un bon niveau, sans être exempt de toutes critiques, il illustre avec plus d'évidence que d'autres le résultat attendu. Ce projet fait en particulier apparaître que *la réponse à l'usage ne peut se satisfaire d'un fonctionnalisme étroit*: elle exprime aussi *la dimension symbolique et imaginaire* qui parcourt les pratiques sociales.

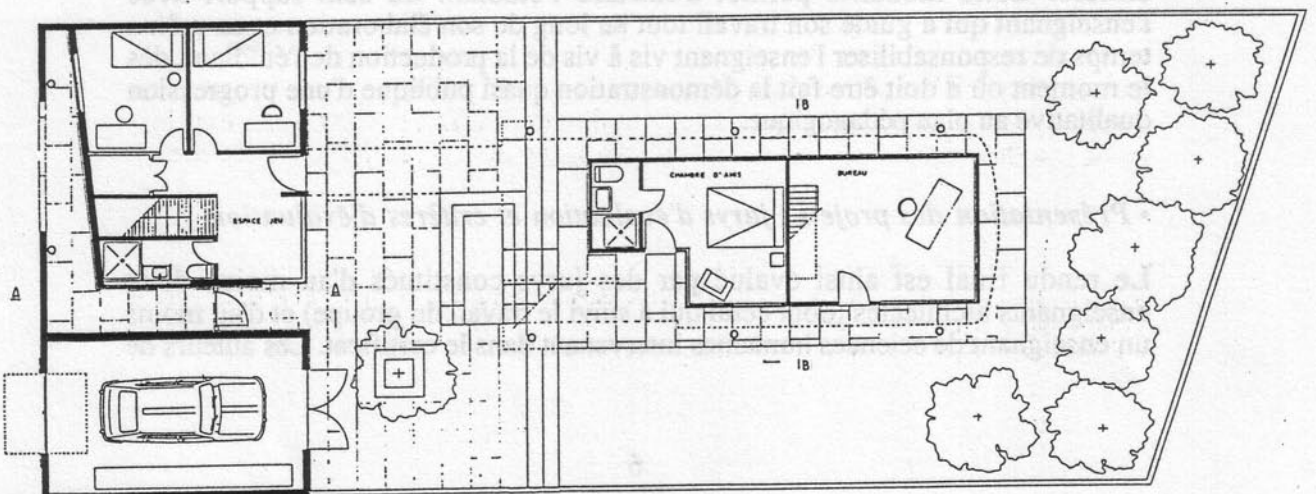
En commentaire, nous nous bornerons à livrer quelques clefs de lectures directement liées au "profil de ménage". Ainsi, on peut noter, dans le projet présenté, la distinction formelle introduite entre le corps de la construction qui donne sur la rue, réalisé en maçonnerie, et le corps de bâtiment isolé au milieu du fond de la parcelle, conçu en métal et relié au premier par une passerelle.

³ Ce laboratoire a été créé en 1987 et habilité en juin 1990 par le Bureau de la Recherche architecturale (BRA) du MELTM.

⁴ Il s'agit d'un projet réalisé par E. Lavaud, F. Maille et C. Murail en 1992.



PLAN ETAGE



PLAN Rez DE CHAUSSEE APRES EXTENSION

Cette coupure exprime, d'un point de vue symbolique, l'imaginaire insulaire et marin propre à l'homme dans ce ménage. Ce dernier est en effet originaire de l'île d'Yeu et a souhaité rappeler dans sa résidence, par le mode d'accès, les matériaux et la dynamique de la forme architecturale du séjour (une proue et une poupe), l'idée de l'embarquement, la symbolique du navire et, en dépit d'un contexte urbain fort dense, la situation insulaire de cette partie de la maison dans la parcelle, voire l'îlot. En contraste, l'ensemble des lieux de retraite de chaque individu de la famille, en particulier les chambres (qui ne sont pas faites que pour dormir, et dépassent donc la coupure caricaturale jour/nuit) sont disposées dans le corps de bâtiment qui ferme la parcelle sur la rue et rattache la construction à la ville. La chambre conjugale y trouve sa place.

Plus particulièrement appropriée par la femme, d'origine hollandaise, très orientée sur les soins du corps et du linge, cette chambre est prolongée par des pièces destinées aux travaux d'entretien du linge (dressing, buanderie, dont l'importance est traduite par les amples dimensions) et une salle de bains non moins vaste, doublement orientée. Ses sources d'éclairage naturelles ont été particulièrement étudiées en fonction de l'origine matinale ou vespérale de la lumière et de leur relation aux espaces extérieurs public ou privé, traduction d'une attention que les étudiants disaient trouver dans la peinture intimiste de la tradition vermeerienne.

METHODES D'EVALUATION DU TRAVAIL DES ETUDIANTS

En cycle DPLG, la règle générale exige de l'étudiant une grande assiduité dans les activités pédagogiques de projection, assiduité garantie par le contrôle continu. Cette règle est assouplie pour les enseignements théoriques.

Une autre disposition remarquable de l'évaluation des projets consiste à former, lors des rendus les plus importants, des jurys élargis à des personnes compétentes vis à vis du sujet abordé et pas seulement architectes, et à confronter les travaux étudiants dans le cadre d'une exposition ouverte une journée entière. Cette modalité permet d'extraire l'étudiant du seul rapport avec l'enseignant qui a guidé son travail tout au long de son élaboration et en même temps de responsabiliser l'enseignant vis à vis de la production de l'étudiant, dès le moment où il doit être fait la démonstration quasi publique d'une progression qualitative au plan pédagogique.

• *Présentation des projets, jurys d'évaluation et critères d'évaluation*

Le rendu final est ainsi évalué par des jurys constitués d'au moins deux enseignants architectes (dont celui qui a suivi le travail du groupe) et d'au moins un enseignant de sciences humaines intervenant dans le certificat. Les auteurs de

chaque projet affiché dans le cadre d'une exposition procèdent à un exposé oral d'environ 20 minutes, introduit par un rappel des caractéristiques du ménage : il met en relation le parti architectural adopté, la définition des espaces, leurs articulations, orientations et qualités plastiques et matérielles avec le mode de vie du couple (ses pratiques, ses représentations, son imaginaire... et ses contradictions). Un temps au moins équivalent est ensuite consacré aux questions, conseils et appréciations du jury.

Le projet est évalué à partir d'un ensemble de critères préalablement annoncés aux étudiants et qui sont *hiérarchisés de manière pertinente en regard de la dominante de formation* du certificat. Ce sont dans l'ordre décroissant :

- *l'adéquation de l'espace au mode de vie du ménage,*
- *la qualité architecturale des espaces,*
- *la lisibilité et la valeur expressive de l'esquisse,*
- *la cohérence constructive de la proposition.*

- *Aspects formateurs de l'évaluation, relation entre travail collectif et travail individuel*

On peut ainsi remarquer que les étudiants sont placés, en face de l'évaluation, dans une diversité de situations qui ne sont pas sans rapport avec celles qu'ils seront conduits à affronter dans la vie professionnelle : d'abord l'affichage d'une *représentation graphique* du projet, ensuite *l'expression écrite* (rédaction du "profil de ménage", de sa trajectoire et de ses situations d'habitat, note d'intention accompagnant l'esquisse en 8 heures), enfin *l'expression orale* par la présentation motivée des pièces graphiques des rendus intermédiaires et final.

Il est à noter enfin que, dans ce certificat, des modes diversifiés de rendus collectifs et individuels permettent à la fois, pour l'enseignant qui suit le projet, le contrôle du travail de chaque étudiant et, pour l'étudiant, l'apprentissage du travail collectif en débattant avec ses camarades des solutions architecturales les plus appropriées au mode de vie du ménage qu'ils ont construit. Ce dispositif d'un collectif de 12 à 15 étudiants réunissant 4 à 5 groupes de "profils de ménages" facilite par ailleurs la possibilité pour l'enseignant de mémoriser les spécificités de chaque "petit programme" que constitue le "profil de ménage" et de suivre sa formalisation dans l'élaboration du projet. Le nombre relativement réduit de projets résultant de ce travail en partie collectif rend également plus positives les journées d'exposition-évaluation au moment des rendus.

EN CONCLUSION, INTERETS ET LIMITES DE CETTE EXPERIENCE PEDAGOGIQUE

Cet itinéraire pédagogique, c'est évident, privilégie l'attention du travail de projection (à propos de l'habitat qui en constitue l'un des meilleurs supports) sur l'usage, pour être plus précis sur des dispositions fonctionnelles, matérielles et symboliques faisant écho à un mode de vie, à des pratiques domestiques et des

aspirations conscientes ou inconscientes d'un habitant identifié le mieux possible. Si l'on prend comme définition de l'architecture, en simplifiant, le paradigme fondateur énoncé par Vitruve (*Firmitas, Utilitas, Veraustas*), il s'agit bien, dans cette séquence pédagogique, de s'attarder sur le niveau de l'utilitas, en l'envisageant dans la configuration bien plus complexe qu'il recouvre aujourd'hui⁵.

A travers le parcours résidentiel, certes arbitraire, mais tendanciellement représentatif, d'un ménage considéré dans un moment essentiel de son cycle de vie, nous mettons l'étudiant en face d'une situation programmatique concrète et dynamique, qui ne donne pas le programme comme un énoncé normatif, vide de substance humaine. En fixant quelques règles (qui situent en particulier le ménage dans le logement social au début de son parcours), nous nous efforçons de nous rapprocher de cet autre multiple, face auquel l'entreprise du logement du plus grand nombre a placé l'architecte, désormais concerné par la réhabilitation. Cet autre, réalité contemporaine, extrait l'architecte de ce rapport avec le même ou le semblable que constituait encore, dans les programmes des Beaux Arts, le "riche amateur d'art" des concours d'admission. Pourtant nous voyons sans cesse nos étudiants (qui ont le choix de fixer la situation professionnelle de leur ménage) attirés vers l'artiste, le médecin ou l'écrivain, signe perceptible de la tentation autiste qui menace l'architecte. L'effort de décalement que demande notre attente d'enseignant dans ce certificat est une invitation à débanaliser l'usage et la norme, à penser cette diversification et cette qualité d'usage constatée dans la demande sociale en matière d'habitat⁶.

Le projet est alors nourri par les indications du programme, qui n'en restent pas aux seules considérations fonctionnelles, mais explorent la dimension spatiale et matérielle des pratiques et des aspirations, des représentations sociales et des imaginaires individuels et collectifs, les précisent dans cette dimension d'aesthesis, c'est à dire de plaisir multisensoriel auquel peut contribuer l'espace dans son usage⁷. L'écriture du projet, le recours aux références, sont laissés

⁵ Daniel Pinson, *Usage et architecture*, L'Harmattan, Paris, 1993.

⁶ Didier Rebois, *Derrière la façade*, Le Moniteur- AMC, N° 27, Décembre 1991.

⁷ Michel Maffesoli, *Au creux des apparences, pour une éthique de l'esthétique*, Plon, Paris, 1990.

à l'initiative de l'étudiant, puisés dans le stock qu'il a accumulé dans l'enseignement de base et les exercices "à la manière de..." qui l'ont en partie alimenté. Le choix de ces références n'est pas censuré par l'enseignant architecte, pourvu qu'elles soient en cohérence avec le contenu du projet et les conditions de son inscription contextuelle. Notre règle est précisément de refouler nos préférences, tout en éclairant le choix des étudiants par cette connaissance étendue et quelque peu distanciée des auteurs qui est le propre du professeur : cette capacité à en parler de manière savante et autorisée, sans considérer l'auteur comme concurrent, ce qui concerne fréquemment le praticien.

Ici, précisément, en situation d'enseignement, le travail du projet diffère de celui qui est conduit dans l'agence de l'architecte chevronné : la didactique du projet nécessite que soit isolé un fragment du processus de conception architecturale, que ses exigences propres soient mises en évidence auprès de l'étudiant, que ce dernier en assimile la complexité en percevant d'une manière suffisamment claire l'aspect du travail de projection sur lequel il doit principalement porter son effort et progresser, sans pour autant que les liens de la dominante de formation avec les autres aspects soient négligés. Car elle entretient avec eux des rapports dialectiques, ou pour utiliser un langage plus moderne, interactifs, qui sont quelquefois déterminants et conduisent à l'intensité synthétique qui caractérise le projet d'architecture. A cet endroit, le pédagogue, enseignant chercheur, qui a pu approfondir *certaines aspects théoriques relatif à la dominante de formation* (dans notre cas les théories de l'usage et de l'architecture de l'habitat) est le mieux à même de construire un dispositif pédagogique, combinant les TD et les cours théoriques, qui pointe l'enjeu de cet aspect dans le travail de projection, concentre pendant un semestre l'attention de l'étudiant sur cette question et le type de réponse qu'elle peut recevoir dans un projet. Cet approfondissement, il est le seul à pouvoir le concevoir, comme spécialiste de cet aspect particulier, tandis que le praticien généraliste associé à l'enseignement, pourra livrer, en accompagnement de cet élargissement théorique, le témoignage de son *savoir faire*, l'exemple de la réponse pratique qu'il peut apporter à un tel type de question.

Il est clair qu'une telle démarche, caractérisée par ce que nous avons appelé une dominante de formation n'approfondit pas à la fois tous les aspects qui devraient être traités dans un projet. Ceux-ci sont précisément abordés dans d'autres certificats, ce qui implique bien entendu un projet pédagogique d'ensemble au niveau de l'établissement, distribué selon une progressivité qui ne va pas de soi et une complémentarité des dominantes dont le choix ne fait pas nécessairement l'unanimité. La tradition des Beaux Arts, par exemple, distingue des étapes de définition dans le temps de conception du projet (esquisse, projet court, projet long...), mais ignore, dans l'apprentissage de la projection, la distinction des aspects constructif, fonctionnel, compositionnel. En réalité, le "style"⁸, qui est un grand moyen d'identification et de distinction de l'oeuvre, a toujours tendance, en tout cas en France, à prendre le pas sur les autres aspects, à les subordonner ; ils deviennent des auxiliaires du "style".

Ainsi les écoles manifestent-elles une certaine propension à devenir des lieux de confrontation des "styles" : les ateliers rivaux renaissent à l'intérieur des écoles. Cette tension ne serait pas en soi négative, si elle ne s'accompagnait de *formes d'intolérance* inacceptables dont souffrent souvent les étudiants. Loin de participer du débat intellectuel, les excommunications relèvent toujours de prises de positions sectaires, en rapport avec les luttes professionnelles, aujourd'hui embellies sous les habits des modes artistiques. A l'inverse, un projet pédagogique d'école devrait être construit sur le *respect des compétences et des spécialités*. Celles-ci peuvent être utilisées en vue d'une formation de base relativement complète, en même temps qu'approfondie, pour former au départ de bons généralistes, leur offrir pour la suite de leur études, à travers un parcours suffisamment diversifié, l'étendue d'un choix véritable. Alors peut survenir, en quatrième ou cinquième

⁸ Nous utilisons volontiers ce terme, dont la racine étymologique est emprunté au mot grec stulos qui désigne la colonne en architecture (cf. péristyle, hypostyle...), pour qualifier ce que d'autres appellent l'écriture architecturale, ou le langage, la grammaire architecturale.

année, la filière, le département ou l'atelier et, avec lui, la fonction formatrice de la saine polémique (qui sera plutôt, dans ce cas, une confrontation de problématiques que de "styles"), permettant de valoriser les qualités personnelles de l'étudiant, d'orienter le meilleur de lui-même vers une spécialisation, dans laquelle il pourra se réaliser professionnellement.

En affirmant cela, nous considérons que la conception d'un bâtiment, qui est déjà aujourd'hui le résultat d'une maîtrise d'oeuvre collective, synthèse de multiples spécialités, ne sera, demain, qu'une forme d'exercice du métier d'architecte parmi d'autres.